



« Printemps des cimetières » : La Ville lance un appel à projets pour la première édition parisienne

La Ville de Paris souhaite valoriser les cimetières parisiens, qui sont des lieux patrimoniaux exceptionnels, souvent mal connus. La Ville de Paris organise, le samedi 26 mai 2018, le « Printemps des Cimetières », un nouvel événement gratuit et ouvert à toutes les formes artistiques (musique, photographie, théâtre, littérature, parcours historique et biodiversité ...). Un appel à projets a été lancé aujourd’hui par la Ville de Paris, afin d’enrichir la programmation.

Outre leur fonction mémorielle, les cimetières Parisiens intra et extramuros sont riches d’un patrimoine funéraire et artistique. Ils présentent également un grand intérêt paysager et abritent une remarquable biodiversité, végétale et animale. Depuis plusieurs années, une politique volontariste de conservation et de restauration des sépultures les plus emblématiques, dont certaines sont protégées au titre des monuments historiques, est menée par la municipalité.

Pour inciter un nouveau public à découvrir la diversité des cimetières parisiens intra et extramuros, la Ville de Paris organise le samedi 26 mai 2018 la première édition parisienne du « Printemps des Cimetières ».

Pour Pénélope Komitès, adjointe à la Maire de Paris chargée de la nature en ville, de la biodiversité, de l’agriculture urbaine et des affaires funéraires « La programmation de ce nouvel événement gratuit se veut ouverte à toutes les formes artistiques. Une programmation variée destinée à un large public sous les angles historiques, patrimoniaux, artistiques, environnementaux ou paysagers a été élaborée avec notamment des visites guidées, expositions, prestations artistiques et actions d’information du public. »

Un appel à projets a été lancé aujourd’hui par la Ville de Paris, afin d’enrichir la programmation.

Cet appel à projets s’adresse à tou.te.s les Parisien.ne.s, associations, établissements ou structures volontaires qui souhaitent proposer un projet ayant pour objet de faire découvrir ou redécouvrir les cimetières parisiens sous les angles historiques, patrimoniaux, artistiques, environnementaux, paysagers., randonnées, etc...Chaque projet devra respecter le règlement général des cimetières, la charte d’occupation des cimetières, ainsi que la charte des événements éco-responsables de la Ville de Paris et respecter le recueillement et devra être adressé à printemps-cimetieres@paris.fr

Les cimetières concernés par le « Printemps des cimetières » sont :

- Cimetière de Bercy (12e)

- Cimetière du Montparnasse (14e)
- Cimetière de Grenelle (15e)
- Cimetière de Vaugirard (15e)
- Cimetière d'Auteuil (16e)
- Cimetière de Passy (16e)
- Cimetière des Batignolles (17e)
- Cimetière du Calvaire (18e)
- Cimetière de Montmartre (18e)
- Cimetière Saint-Vincent (18e)
- Cimetière de La Villette (19e)
- Cimetière de Belleville (20e)
- Cimetière de Charonne (20e)
- Cimetière du Père-Lachaise (20e)
- Cimetière parisien de Bagneux (92)
- Cimetière parisien de La Chapelle (93)
- Cimetière parisien de Pantin (93)
- Cimetière parisien de Saint Ouen (93)
- Cimetière parisien d'Ivry (94)
- Cimetière parisien de Thiais (94)

Contact presse : Marion Fonteny / presse@paris.fr / 01 42 76 49 61